

PERSONNEL CALog

ZONE:

N°:

Sommes payées à titre d'avance ou de montant complet pour traitement, allocations ou pécules de vacances

<i>MOIS</i>	<i>MATRICULE</i>	<i>BENEFICIAIRE</i>	<i>IDENTIFICATION DU MONTANT (NET)</i>				<i>NOMBRE DE 360èmes¹</i>	<i>HORAIRE</i>	<i>TOTAL</i>
			Traitement	Allocations (type) Nature	Pécule de Vacances				
					"normal" pour 2001	Avance "Copernic"			

¹ Veuillez nous communiquer pour le calcul en 360èmes pour 2001:

- a) pour un temps plein, le nombre de 360èmes, sachant qu'un mois complètement presté représente 30/360èmes, soit 1/12ème,
- b) pour un temps partiel sans aucune modification de prestations durant l'année 2001, le nombre de 360èmes et le régime horaire hebdomadaire presté,
- c) pour un temps partiel avec modification de prestations en cours d'année 2001, les différents types de prestations (horaires hebdomadaires avec nombre d'heures prestées par jour) ainsi que le nombre de 360èmes pour chaque horaire.

ATTENTION: Nous vous demandons également de nous communiquer toute situation en 2001 pouvant influencer le pécule de vacances, tout comme les 4/5èmes temps, les pauses carrières mi-temps et les mi-temps pour pension anticipée. Nous vous rappelons en outre que certaines situations, telles les prestations réduites pour raison médicale, donnent droit à un pécule de vacances calculé sur base d'un temps plein. Ces situations doivent cependant nous être signalées.